

Compte rendu de la séance du 02 juillet 2020

Présents : Alain ARGILIER, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Elsy ROUSSET, Sylvestre VINCENT, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Pierre MORATI, Mélody QUET, Nicole TEISSIER

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2020.

Approuvé à l'unanimité

2) Compte-rendu des diverses réunions

- Conseil d'Ecole : compte-rendu fait par Christine DOUTRES
- Communauté de Communes : compte-rendu fait par Alain ARGILIER
- Lozère Ingénierie : compte-rendu fait par Grégory MAURIN et Pierre MORATI
- Sdee : compte-rendu fait par Grégory MAURIN
- Distribution de masques à la population achetés par la mairie
- Informations des questions vues pendant les réunions des adjoints transmises à tous les conseillers
- SIVU de la Can de l'Hospitalet : compte-rendu fait par Alain ARGILIER

3) Intempéries du 12 juin 2020

Dégradation du chemin de Montagut, du chemin au pont des Vanel et d'un enrochement au hameau de Solpérières

Jean-Marc AURES a travaillé sur le chemin de Montagut pour le réparer de façon bénévole. Il signale que les usagers roulent beaucoup trop vite sur ce chemin et le dégrade.

Le conseil propose de poser un panneau "Rouler au pas", pour respecter le travail fait par Jean-Marc AURES.

Pierre MORATI et Jean-Marc AURES se proposent de déboucher l'aqueduc à Montagut. Hameau de Solpérières : problème d'enrochement au-dessus de l'aqueduc. Les adjoints en charge des travaux vont se rendre sur place.

4) Plan Communal de Sauvegarde

Christine DOUTRES et Nicole TEISSIER ont mis à jour le PCS et le registre des personnes vulnérables.

5) Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil propose 12 noms pour les délégués titulaires et 12 noms pour les délégués suppléants. Le service des impôts choisiront parmi ces noms 6 titulaires et 6 suppléants.

6) Acte administratif

Le conseil donne l'autorisation à la 1ère adjointe de signer les actes administratifs pendant la durée du mandat.

Vote 11 voix POUR

7) ENEDIS

Servitude de passage sur la parcelle D177 pour l'enfouissement d'une ligne.

Vote 11 voix POUR.

8) Frais de fonctionnement scolaire Année 2019-2020

Les frais scolaires pour l'année 2019/2020 s'élèvent à 945 € par élève. Une participation est demandée aux communes de Cans et Cévennes et Rousses.

Vote 11 voix POUR.

M. le Maire et Mme la 1ère adjointe ont rencontré Mme le Maire de Florac concernant une participation sur le prix des repas pour les enfants de Vébron qui sont scolarisés à l'école de Florac. La participation demandée s'élève à 2.40 € par repas et par enfant, soit une participation annuelle de 1036 € pour l'année scolaire 2020-2021. **Vote 11 voix POUR**

Suite à la demande de la mairie de Florac, le conseil décide de demander également une participation financière de 2.20 € aux communes de Cans et Cévennes et de Rousses pour les repas des enfants domiciliés à Cans et Cévennes et à Rousses.

Vote 11 voix POUR.

9) Hameau des châtaigniers

Suite à une demande d'un habitant, M. le Maire propose de débaptiser le hameau des châtaigniers et de le renommer "L'îlot"

Vote 11 voix POUR

10) Manifestations de l'été

- Cérémonie du 14 juillet : annulée, simplement dépôt de la gerbe
- Festival International du Film : annulé
- Vente du Temple : dimanche 9 août
- Les castors : en période du 15 août
- Marché artisanal : lundi 3 août avec un concert le soir
- La redingote : soirée dansante animée le 18 juillet et le 3 août
- Vide-grenier : en attente...
- Tour cycliste international féminin de l'Ardèche : 6 septembre Etape Meyrueis/Mont Lozère
- Journée des Vergers : 25 octobre

M. le Maire propose que suite à l'annulation du Festival la subvention accordée à l'Ecran Cévenol par la mairie soit utilisée pour acheter du matériel qui sera prêté à la mairie et mutualisé avec les autres associations.

Demande de certains conseillers : mise en place de passages piétons dans les hameaux des Vanels, Racoules.

Séance levée à 19h30.

Vu le Maire.